

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2020_5_2



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune ORADOUR

Séance du 23 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 23 septembre à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONTOUX Carole, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Date de convocation :

18 septembre 2020

Date d'affichage :

18 septembre 2020

OBJET :

**Avis projet éolien
Fouqueure**

Le Maire, Didier LAVERGNE, présente aux membres du conseil municipal l'enquête publique présentée par ABO WIND pour le projet éolien de la commune de Fouqueure.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal décident d'émettre un AVIS FAVORABLE pour ce projet de parc éolien.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

